

La croissance, la dette et l'Europe



ÉDITORIAL
PAR JEAN-MARC VITTORI

Une France en panne qui tente de se raccrocher à une Allemagne en forme. Voilà à quoi risque de ressembler la rencontre d'aujourd'hui entre Nicolas Sarkozy et Angela Merkel. Car

Aujourd'hui, Paris et Berlin peuvent encore éviter l'explosion. A deux conditions : le renforcement du fonds de sauvetage des Etats en difficulté et une nouvelle avancée fédérale.

si l'Allemagne est pour l'instant redevenue la locomotive économique de l'Europe, avec une activité qui dépasse sensiblement son pic d'avant-crise, la France semble toujours à la peine. Après un rebond hivernal, sa production a stagné au printemps (à en croire les chiffres Insee, elle aurait même très légèrement reculé) et reste en deçà de son niveau de début 2008. La prévision officielle de croissance pour l'année 2011, fixée à 2 %, paraît optimiste. Et le gouvernement s'apprête à diminuer celle de 2012, actuellement de 2,25 %. Il est temps que les dirigeants de droite comme de gauche ouvrent enfin les yeux sur une dure réalité : en rythme de croisière, la France peut croître tout au plus de 1,5 % et non de 2,5 %, chiffre figurant aussi bien dans les estimations à moyen terme transmises à Bruxelles par le gouvernement UMP que dans le programme du PS. Faut-il le rappeler ? Au cours de la décennie écoulée, la croissance a été en moyenne de 1,1 % l'an (1,1 % pour être précis).

Mais l'urgent l'emporte sur l'important. Avec son Premier ministre, François Fillon,

puis son homologue Angela Merkel, Nicolas Sarkozy va parler dette publique. Une dette tellement élevée en France qu'elle risque d'inquiéter agences de notation et investisseurs, qui semblent parfois douter de la capacité des autorités à la maîtriser. Une dette européenne qui menace d'emporter l'Union tout entière, prise dans la mécanique infernale qu'elle a elle-même construite. Une dette dont le service menace d'étouffer la croissance, alors que seule la croissance permettrait d'assumer cette dette sans la rupture que serait la faillite ou l'inflation. Aujourd'hui, Paris et Berlin peuvent encore éviter l'explosion. A deux conditions :

le renforcement du fonds de sauvetage des Etats en difficulté et une nouvelle avancée fédérale. Nicolas Sarkozy devra se montrer non seulement convaincant mais aussi crédible. Angela Merkel devra accélérer le pas, car si elle a toujours fait les bons choix dans la crise, elle les a toujours faits au dernier moment après avoir longuement tergiversé. Et les deux dirigeants devront savoir expliquer à leurs opinions publiques qu'il vaut mieux avancer ensemble que de repartir chacun dans son coin.

Il y a exactement quarante ans, le 15 août 1971, le président américain Richard Nixon avait semé une pagaille noire dans la finance mondiale en cassant le lien entre le dollar et l'or. L'Europe avait réagi avec un serpent monétaire reliant ses monnaies, puis avec l'euro. Aujourd'hui, l'Amérique continue de semer le désordre dans la finance internationale. L'Europe peut encore remettre de l'ordre, protéger ses citoyens. C'est l'une de ses dernières chances.

■ Nos informations
pages 2 à 5

Utilité de la droite d'humeur

LE BILLET DE FAVILLA

Les quarantaine de députés UMP qui s'est constituée en « droite populaire » réclame du gouvernement un retour aux « fondamentaux du discours de Grenoble », dans lequel Nicolas Sarkozy avait donné un sérieux coup de barre en direction de la sécurité, de la répression et de la nationalité. Le symbole en était notamment la déchéance de nationalité des tueurs de policier naturalisés depuis moins de dix ans, signal d'un lien entre l'immigration et la criminalité. Naturellement rejetée par le Conseil constitutionnel, cette mesure inspire des regrets à cette droite populaire, qui ne tient pas qu'au président d'autres vigilances de même inspiration. Curieusement, ces tenants de la discipline critiquent vivement par ailleurs la suppression des panneaux indicateurs de radars routiers. Ce qui reviendrait à schématiser leurs posi-

tions par deux mots d'ordre : « chacun chez soi » et « touche pas à ma bagnole ».

Des analystes plus politologues pourraient qualifier ce courant de « poujadisme sans la TVA » ou de « Front national sans l'antisémitisme ». Emporté quant à lui par une sainte indignation, Harlem Désir somme l'UMP de dissoudre ce groupe. La bourde, évidemment, le ser, car elle ne préconise rien de moins que de dissoudre le peuple. Tel qu'il est, ce sont en effet certaines de ses humeurs qui inspirent ces députés, pas plus désintéressés que d'autres de leur propre réélection. Et la montée en Europe de pulsions analogues atteste que le phénomène n'est pas isolé.

Sans doute de telles postures n'ont-elles pas l'élévation nécessaire à les inscrire au préambule de la Constitution. Mais le droit à l'humeur n'est après tout qu'une annexe, relâchée, du droit à la liberté d'opinion. Faute de telles soupapes, le peuple - toujours lui - se renforcera dans le sentiment que ses représentants ne sont plus assez populaires. Et l'indignation sélective ne gratifie que ceux qui l'expriment. Laissez-les donc dire. Le peuple reconnaîtra les siens.

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Cameron va « traquer et punir » les pilliers

Le Premier ministre britannique, David Cameron, estime que la Grande-Bretagne doit reconstruire son image internationale avant l'ouverture des jeux Olympiques de Londres 2012. A l'occasion d'une session du Parlement convoquée en urgence, il a invité les Britanniques à « faire des efforts ensemble », rapporte le quotidien de centre droit « The Times ». « Nous ne permettrons pas le développement de la terreur », a ajouté le chef du Parti conservateur. Les « pillages » ne sont pas un « problème d'ordre public, mais relèvent de la criminalité ». Cameron a promis une aide gouvernementale pour les personnes de « l'écrasante majorité respectueuse de la loi » victimes des violences et des pillages d'une « minorité de criminels ». Il a prévenu ces derniers que leurs crimes ne resteraient pas impunis. « Nous allons vous traquer, vous trouver, vous inculper et vous punir », a-t-il ainsi affirmé. Le chef de l'opposition travailliste, Ed Miliband, a montré son soutien au Premier

ministre, tout en lui enjoignant de revoir sa position sur la réduction du budget de la police. Le gouvernement va lancer un plan d'aide aux commerces touchés par la crise qui coûtera 20 millions de livres (environ 23 millions d'euros). Les impôts seront notamment abaissés et leurs paiements repoussés. A un an des jeux Olympiques,

Cameron souhaite désormais redorer le blason anglais. Il promet que « le sens de la moralité et de la responsabilité va être revêtu partout ». Il faut maintenant « montrer l'Angleterre qui ne détruit pas mais construit, qui n'abandonne pas mais lutte, qui ne s'attarde pas sur le passé mais est toujours désireuse de tourner son regard vers l'avenir ».

Le « miracle de Boston » pourra-t-il avoir lieu à Londres ? s'interroge pour conclure « The Times ». L'opération « Cessez-le-feu » lancée en 1995 avait mis fin aux problèmes de criminalité qui sévissaient à Boston. Elle reposait sur des réunions régulières entre leaders de gangs, parents, membres du clergé et de la police.

Enseignement : le prix de la liberté

LE POINT DE VUE D'AURÉLIEN VERON

Faut-il supprimer l'Education nationale pour sauver l'enseignement ? En nous ressortant le vieux serpent de mer des rythmes scolaires, le gouvernement occulte un débat plus glissant mais autrement essentiel : l'autonomie des établissements scolaires. L'autonomie partielle va discrètement être expérimentée dans les ZEP avec l'opération Eclair : écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite. Malgré cette avancée, la route est encore longue avant d'inverser le déclin de notre enseignement constaté par les enquêtes successives Pisa. On peut se demander combien cette réforme pèserait sur les finances publiques.

L'enseignement n'a pas de prix, mais il a un coût. L'école publique coûte 55 % plus cher que l'école privée : 5.470 euros par élève par an contre 3.500 euros selon une étude de l'Ifrap. L'enseignement libre offre donc non seulement une vraie liberté éducative aux parents, mais aussi un rapport qualité/prix imbattable. Avec les 400 à 750 euros versés directement par les parents, le coût final d'une scolarité dans le privé reste de 35 à 40 % inférieur à celui du public. Un enseignement objectivement plus performant n'est donc pas nécessairement plus cher, bien au contraire. La suppression de l'administration pléthorique de l'Education nationale constituerait une source importante d'économies pour le pays. Mais la ligne opposant les défenseurs de l'école publique aux

promoteurs de l'école libre est d'abord idéologique.

Les premiers voient dans l'école un outil « de formation uniforme à la citoyenneté ». Les seconds revendiquent au contraire la liberté, pour les parents, de choisir l'environnement et le contenu éducatif des enfants. Ils refusent ce qu'ils perçoivent à tort ou à raison comme un formatage imposé des esprits. Face à eux, les ayatollahs

de tout temps et partout dans le monde, la société civile a démontré sa capacité à créer elle-même des structures d'enseignement privées ou associatives performantes. La Suède, qui a mis en place le système de « chèque éducation », ne s'y est pas trompée.

En allouant le même budget éducatif pour tous les enfants, sans distinction entre public et privé, et en consacrant

Allouer le même budget pour tous les enfants, sans distinction entre public et privé.

du « tout public » préconisent toujours la fin du financement public des écoles libres (alors qu'ils n'hésitent pas à contourner adroitement la carte scolaire pour leur propre progéniture).

Cette décision serait profondément injuste et pénalisante pour notre pays. Les parents paient des impôts pour financer des services essentiels dont l'enseignement fait partie. Est-il légitime d'exiger qu'ils paient deux fois l'école des enfants, une fois par les prélèvements obligatoires, une seconde fois en payant l'intégralité des frais de scolarité ? Le coût supplémentaire d'une école privée constitue un investissement déjà important pour beaucoup de familles modestes qui veulent assurer un meilleur avenir à leurs

l'autonomie totale de tous les établissements scolaires, les acteurs de l'enseignement pourraient adapter leur organisation en fonction de contraintes locales, dans un souci de performance mais aussi de respect des familles. Encore une fois, l'éducation de nos enfants relève d'abord des parents. Cette liberté de choix s'accompagne d'une véritable autonomie des établissements scolaires.

Ce changement radical de gouvernement entraînerait la suppression de la bureaucratie qui a bloqué tout espoir de changement jusqu'à présent : l'Education nationale.

Aurélien Veron est président du Parti libéral-démocrate

Perfectionner le revenu de solidarité active

LE POINT DE VUE DE PHILIPPE MONGIN

De toutes les réformes voulues par le président de la République, celle qui a instauré le revenu de solidarité active (RSA) en décembre 2008 était l'une des mieux préparées, car elle procédait d'une critique déjà ancienne du dispositif existant, le revenu minimum d'insertion (RMI), et elle aura été en outre l'une des mieux défendues, car le haut-commissaire chargé de la réaliser, Martin Hirsch, n'était jamais à court d'explications lorsqu'il préparait sa loi. Mais la controverse surprenante qui a éclaté au début de cet été à propos du RSA montre que son principe n'est toujours pas compris de l'ensemble de la classe politique. Dans ces conditions, il n'est pas vain de rappeler

l'assistance, le RSA vise à les en libérer. S'il permet de cumuler l'allocation publique avec un revenu du travail, ce n'est pas en raison d'une générosité publique étrange, mais pour que celui-ci prenne le dessus grâce à l'encouragement que le barème de cumul provoque. La règle fondamentale, énoncée dans la lettre de mission présidentielle de 2007, veut que « le retour à l'emploi soit toujours plus rémunérateur que le maintien dans l'assistance ». Il ne faut donc pas que l'allocation décroisse au point que sa réduction annule le gain du travail. Les inventeurs du RMI s'étaient laissés prendre à un dispositif grossier qui était 1 franc d'allocation quand le revenu augmentait de 1 franc. Le RSA ôte 38 centimes pour 1 euro, mais l'amélioration patente ne les est pas aux yeux de tous. On va proposer que le RSA s'éteigne à 75 % du salaire minimum ; avec cette modification, on recréerait l'inconvénient du RMI



Le principe n'est pas compris de la classe politique.

« ce piège à l'inactivité » dont l'allocation n'avait plus envie de sortir. L'incitation au travail doit agir de 0 % à 100 % du salaire minimum, ce qui veut dire que les versements doivent continuer jusqu'à ce niveau maximal.

Que le RSA obéisse à un bon principe ne signifie pas qu'il le réalise parfaitement. Il est malheureux que la réforme de 2008 soit restée en deçà de ce qui était souhaitable et, d'ailleurs même, en deçà de ce que prévoyait la lettre de 2007. D'une part, le dispositif devait englober la prime pour l'emploi (PPE), décrite par tous les experts comme trop diluée, inéquitable et sans effet sur l'emploi malgré sa destination officielle. D'autre part, le barème choisi est uniforme avec le taux de prélèvement indiqué de 38 % ; or celui-ci convient sans doute à ceux qui travaillent déjà une certaine durée, mais il est excessif au stade de la reprise d'emploi. Les deux problèmes

sont techniquement liés, car si M. Hirsch avait obtenu que la PPE disparût au profit du RSA, il aurait pu financer un barème plus incitatif, ce qui se traduirait par un plus grand nombre d'allocataires aujourd'hui. Mais les deux problèmes sont aussi politiquement liés, car ce sont les mêmes, à droite ou à gauche, qui dénoncent aujourd'hui l'inefficacité du RSA et qui bloquent hier la suppression de la PPE au nom des précieux droits acquis. C'est un modeste avantage de cette controverse mal engagée qu'elle fait ressortir de vrais clivages de politique sociale, et l'on aimerait que la campagne de 2012, qui sera celle du bilan et du contre-projet, manifeste de quel côté les candidats inclinent.

Philippe Mongin est professeur d'économie et de philosophie au groupe HEC.

THE TIMES

Le développement de la terreur », a ajouté le chef du Parti conservateur. Les « pillages » ne sont pas un « problème d'ordre public, mais relèvent de la criminalité ». Cameron a promis une aide gouvernementale pour les personnes de « l'écrasante majorité respectueuse de la loi » victimes des violences et des pillages d'une « minorité de criminels ». Il a prévenu ces derniers que leurs crimes ne resteraient pas impunis. « Nous allons vous traquer, vous trouver, vous inculper et vous punir », a-t-il ainsi affirmé. Le chef de l'opposition travailliste, Ed Miliband, a montré son soutien au Premier

ministre, tout en lui enjoignant de revoir sa position sur la réduction du budget de la police. Le gouvernement va lancer un plan d'aide aux commerces touchés par la crise qui coûtera 20 millions de livres (environ 23 millions d'euros). Les impôts seront notamment abaissés et leurs paiements repoussés. A un an des jeux Olympiques,

16, rue du 4-Septembre, 75112 Paris Cedex 02
Tél : 01 49 53 65 65 - Fax : 01 49 53 68 00
Site Web : lesechos.fr

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION Henri Gieber
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DÉLÉGUÉ Nicolas Barré
REDACTEURS EN CHEF David Barroux (Industrie-High-Tech/Régions) François Bouraboulan (Web)
Daniel Fortin (Enquêtes, Idées) **Arnoud Le Gal** (Dossiers spéciaux et actualité entrepreneuriale) **Gilles Senégas** (Éditions en continu) **Dominique Seux** (France et International)
François Vidal (Finance-Marchés-Services)
DIRECTRICE ARTISTIQUE Sophie Laurent-Lefevre
Fabien Laborde (Adjoint)
REDACTEUR EN CHEF TECHNOLOGIE Didier Boleau
REDACTEUR EN CHEF MÉDIAS Philippe Houyou
EDITORIALISTES Philippe Escande, Jacques Hubert-Rodier, Jean-François Péresse, Jean-Marc Vittori, Gilles Coville, Sabine Dielongoade, Laurent Flallo, Sylvie Romadier (Études et Marchés, Le Crabe.fr)
Jean-François Polo (En Vue)

Les Echos

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Nicolas Bayrou
PUBLICITÉ Les Echos Médias
Tél : 01 49 53 65 65 - Fax : 01 49 53 68 22
DIRECTEUR GÉNÉRAL Nicolas Wattinne
DIRECTRICES GÉNÉRALES DÉLÉGUÉES
Véronique Jacqueline, Cécile Colomb
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT Hervé Noiret
DIRECTRICE PUBLICITÉ PÔLE CORPORATE
Caroline Chambonnière
DIRECTRICE PUBLICITÉ COMMERCIALE
Catherine Hied-de Marles
DIFFUSION - DIRECTRICE SOPHIE GOURLEIN
SERVICE ABONNEMENTS LES ECHOS
17, route des Boutanges, 78926 Velennes Cedex 9
Tél : 01 70 37 61 36 Fax : 01 55 56 70 38
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

FABRICATION PHOTOCOMPOSITION - PHOTOGRAVURE
Boëtie Compo IMPRESSION Ivry (Le Monde), Nantes (Ouest-France) Montpellier (Midi Libre), Mulhouse (L'Alsace), Ste-Même de La Réunion (Ret'DocGen).
TIRAGE DU 12 AOÛT 2011 - 204.708 exemplaires
Membre de DID-Diffusion contrôlée (CPAP : D411, C 82015)
Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957).
Édité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros
RCS 582 071 437
Les Echos est une publication du **■ Groupe Les Echos**
PRINCIPAL ASSOCIÉ Uti-par (LVMH)
PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL Nicolas Bayrou
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ Mathieu Gasson
DIRECTEUR GÉNÉRAL PRESSE ÉCONOMIQUE Nicolas Desbois
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ Bernard Villeneuve